

METTRE EN ŒUVRE DES BORNES DE CHARGE – IRVE – Niv. 2

PERSONNES CONCERNEES :

Installateurs, artisans - salariés

PREREQUIS

Avoir suivi stage Niveau 1 – Maîtriser la conception et le calcul des installations électriques. Avoir de bonnes connaissances en réseau et en environnement informatique.

DUREE

2 jours – 16 heures

CALENDRIER DE LA FORMATION

12-13 Juin 2019

HORAIRES

De 8 h 30 à 12 h 30 - 13 H 30 à 17 H 30

LIEU

Maison de l'Artisan – 35 rue de Cerdagne
66000 PERPIGNAN

COÛT DE LA FORMATION (par personne)

670 € non assujetti à la TVA

MOYENS PEDAGOGIQUES

Apport théorique collaboratif
Pédagogie active par la mise en situation
Utilisation de vidéos, de quizz
Manipulations de bornes de charge

OBJECTIFS

Déterminer l'infrastructure nécessaire et les modifications de l'installation électrique :

- Connaître les réglementations propres aux ERP et aux parkings
- Choisir la borne adéquate et les accessoires associés.
- Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes.
- Concevoir et paramétrer une grappe de bornes avec communication embarquée.

A l'issue de la formation, une attestation vous sera délivrée afin d'ouvrir une demande de qualification mention IRVE de niveau P2 ou P3 auprès d'un organisme agréé.

PROGRAMME

Prise en compte des besoins client.

- Les contraintes à prendre en compte
- Méthodologie d'audit électrique de site
- Conception d'une infrastructure de bornes communicantes
- Maîtriser la structure de câblage communicante, niveau P2
- Paramétrage du gestionnaire de bornes
- Etude de cas de création d'une IRVE :
 - o définition de la nomenclature produits implantation sur le schéma unifilaire
- Choix des composants de l'installation :
 - o points de connexion
 - o dispositifs de protection
 - o gestion d'énergie
 - o solutions de pilotage.